

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES**  
**CAUSE TARIFAIRE 2017**

**Prévision 2016 vs Réel 2015**

(000\$)

**1 SALAIRES**

La variation de la charge salariale s'explique par les augmentations annuelles variant de 2% à 2.5% par an, selon les catégories d'employés, par l'arrivée d'un analyste sénior en mi-année (45(000\$)) et l'impact de l'employé dédié au marché du carbone, à temps partiellement affecté à cette tâche (3/5 jours), présenté directement dans les charges salariales du centre de coûts et non plus via le compte différé SPEDE (38 (000\$)).

90.4

**2 AUTRES CHARGES**

La variation des Autres charges hors comptes différés concerne principalement deux éléments.

Les frais professionnels sont en forte augmentation en 2016 notamment du à l'étude en cours concernant l'évaluation du mécanisme incitatif (75 (000\$)) ainsi qu'aux frais des consultants pendant les audiences de la Phase IV de la Cause 2016 (il y a ainsi deux périodes d'audiences en 2016 comparativement à une période d'audiences en 2015).

112.9

D'un point de vue comparatif entre le réel 2015 et la prévision 2016, il y a une augmentation de 35 (000\$) dans les frais de relocalisation. Il ne s'agit pas d'une augmentation de dépenses, mais plutôt de l'impact d'un renversement de frais courus. En effet, les frais de relocalisation 2014 ont été évalués, en fin d'année 2014, à 84.4 (000\$). Les frais réels se sont élevés à 49.4 (000\$). La reprise de la provision 2014, sur-évaluée, a résulté en une charge négative de 35 (000\$) en 2015 ( 49 400\$ - 84 400\$). Le comparatif du réel 2015 en crédit de 35 (000\$) avec le forecast 2016 à 0\$, donne une augmentation apparente de 35 (000\$).

35.0

147.9

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES**  
**CAUSE TARIFAIRE 2017**

**Cause 2017 vs Prévision 2016**

(000\$)

**3 SALAIRES**

La variation de la charge salariale s'explique par l'augmentation annuelle des salaires variant de 2% à 2.5% par an, selon les catégories d'employés, ainsi que par l'impact d'une pleine année du salaire de l'analyste sénior.

49.1

**4 AUTRES CHARGES**

La variation des autres charges hors comptes différés provient principalement d'une diminution des frais professionnels. Le processus du renouvellement du mécanisme sera déjà entamé, il y aura moins de frais d'études (-19.1 (000\$)). Ceci étant partiellement compensé par une petite augmentation dans les frais relatifs aux employés: développement des employés, frais de cotisation professionnelle ainsi que frais de déplacement (5.7 (000\$)). Le solde restant (1.8 (000\$)) est attribuable à l'inflation et autres variations.

(11.6)

**Cause 2017 (Nouvelle allocation) vs Cause 2017 (Ancienne allocation)**

**5 AUTRES CHARGES**

Calcul de la nouvelle allocation des coûts aux ANR:

|                |       |
|----------------|-------|
|                | % ANR |
| Réglementation | 1%    |

(2.5)